



Association des propriétaires du Lac Deligny

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

TENUE LE 1^{er} JUIN 2008
À Mandeville de 10.30 HEURES à 11:45 HEURES

PRÉSENCES:

41 personnes (voir cahier des présences)

Mot de bienvenue

M. Michel Dupont-Hébert ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue aux participants qui constituent le quorum et constate la régularité de l'avis de convocation.

Il souligne la présence de M. le député provincial François Benjamin et de M. Jean-Claude Charpentier, conseiller municipal. Ceux-ci adressent quelques mots à l'assistance.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour modifié

Lecture faite par M. Michel Dupont-Hébert

1. Ouverture et adoption de l'ordre du jour
 2. Constatation du quorum
 3. Constatation de la régularité de l'avis de convocation
 4. Présentation des membres du conseil d'administration
 5. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée
 6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée de fondation de 2007
 7. Rapport du président : bilan des activités
 8. Rapport du vérificateur : états des résultats 2007-2008
 9. Présentation du projet de budget de l'année 2008-2009
 10. Nomination du vérificateur 2008-2009
 11. Propositions de l'assemblée
 12. Varia
 13. Mot de la fin par le président
 14. Levée de l'assemblée
- Tirages

Les modifications sont :

Correction au point 8, devrait se lire :

Présentation de l'état des résultats 2007-2008 et rapport du vérificateur

Ajouter nouveau point 9 : Présentation du projet « Emploi étudiant 2008 »

Proposé par M. François Benjamin, appuyé par M. Yvon Robert et adopté à l'unanimité.

2. Constatation du quorum

3. Constatation de la régularité de l'avis de convocation

4. Présentation des membres du conseil d'administration :

M. Dupont-Hébert présente les membres du conseil d'administration.

M. Jean-Guy Prescott s'informe de la durée du mandat de chacun des membres du conseil d'administration, i.e. qui est élu pour 2 ans et qui l'est pour 3 ans.

Mmes Ghislaine Hotte, Monique Levesque, Nancy Rodrigue et M. Normand Gariépy: 2 ans
Messieurs Claude Dignard, Michel Dupont-Hébert, et Éric Millmore: 3 ans.

5. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

Proposé par M. Jean-Guy Prescott, appuyé par M. Normand Gariépy et adopté à l'unanimité, M. Dupont-Hébert est désigné président d'assemblée et Mme Monique Levesque, secrétaire.

6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée de fondation du 10 juin 2007

Lecture faite par Mme Monique Levesque.

Proposé par M. Yvon Robert, appuyé par M. François Benjamin et adopté à l'unanimité, tel que lu.

7. Rapport du président : bilan des activités

M. Michel Dupont-Hébert présente le bilan des activités de la dernière année. Voir en annexe.

Proposé par M. François Benjamin, appuyé par M. Jean-Claude Charpentier et adopté à l'unanimité.

8. État des résultats 2007-2008 et rapport du vérificateur

M. Claude Dignard présente les états des résultats 2007-2008

M. Normand Girard fait rapport de son inspection des livres comptables et s'en déclare satisfait. Il adresse ses félicitations à Mme Nancy Rodrigue pour son excellent travail, sa rigueur et formule une recommandation quant au traitement des dépenses par la petite caisse.

Proposé par M. Yvon Robert, appuyé par M. François Benjamin et adopté à l'unanimité.

9. Présentation du projet d'emploi étudiant 2008

M. Normand Gariépy présente le projet ainsi que les tâches qui seront assignées à M. Simon Armstrong, embauché pour le poste, période du 30 juin au 22 août 2008 au salaire de 10.50\$/hre pour 35 hres/semaines

Des remerciements sont exprimés au député fédéral M. Guy André pour sa collaboration dans l'obtention de la subvention.

10. Présentation du projet de budget 2008-2009

M. Claude Dignard présente le projet de budget de la prochaine année.

M. Daniel Cossement demande une clarification au sujet de l'emploi étudiant et il est confirmé que la durée de l'emploi est de 8 semaines à 35 heures semaine au salaire de 10.50\$/hre.

Proposé par M. Jean-Guy Prescottt, appuyé par M. Robert Gosselin et adopté à l'unanimité.

11. Nomination d'un vérificateur 2008-2009

Proposé par M. François Benjamin, appuyé par M. Jean-Guy Prescottt et adopté à l'unanimité, M. Normand Girard est réélu pour la prochaine année.

12. Propositions de l'assemblée

Suite à une demande de M. Yvon Robert, il est proposé de publier la liste des noms des membres dans le prochain « Le Delignois ». Compte tenu de la loi sur la confidentialité des renseignements personnels, il est plutôt choisi de publier les noms des nouveaux arrivants dans Le Delignois.

M. Jean-Claude Charpentier suggère l'organisation d'une rencontre sociale annuelle et une demande est faite aux personnes intéressées de participer à l'organisation d'une telle rencontre. Avis aux intéressés.

Mme Carmen Tremblay demande si on ne devrait pas interdire les bateaux moteur sur le lac. Le président répond que ce sujet pourrait être discuté si les membres en font la demande et on pourrait par exemple, prendre des décisions quant à l'interdiction de motos marine, l'interdiction de bateaux venant de l'extérieur, sur la grosseur des moteurs, etc. Toutefois, l'approche du conseil d'administration est de privilégier l'information, la sensibilisation et la conscientisation sur l'impact de nos gestes, de façon à ce que les usagers s'auto disciplinent pour minimiser les effets sur notre environnement.

M. Jean-Guy Prescottt mentionne qu'il serait opportun d'informer les locataires de chalet des pratiques privilégiées à respecter quant à l'usage des bateaux moteur au lac Deligny. Une mention pourra être faite dans notre bulletin d'information Le Delignois.

Normand Gariépy suggère un auto-collant au nom de l'Association des propriétaires du lac Deligny à installer sur les boîtes à lettres des membres.

13. Varia : aucun point à cet item.

14. Mot de la fin du président

Les objectifs de l'an prochain sont précisés, soit : membership, tests d'eau, 4 parutions du bulletin « Le Delignois », emploi étudiant et inciter les propriétaires à poser des gestes concrets.

Suite à la présentation du président,

Il est proposé par M. André Rémillard, appuyé par Mme Claudine Jodoin et adopté à l'unanimité : l'installation sur le lac de 4 bouées de conscientisation de l'importance de réduire la vitesse des bateaux en eau peu profonde. Ces bouées, avec l'indication « Lentement SVP » seront installées prochainement. Le président informe l'assemblée que 4 autres bouées sont disponibles pour les propriétaires qui en feront la demande.

Le président sollicite la participation de membres en vue de collaborer avec les membres du conseil d'administration sur certains dossiers qui sont énumérés.

Le président adresse un remerciement spécial aux membres du conseil d'administration pour leur implication, leur générosité et le temps précieux octroyé à l'association.

M. Michel Dupont-Hébert remercie les personnes présentes pour leur participation et rappelle qu'une association est forte dans la mesure où ses membres s'impliquent. Conséquemment, nous souhaitons que vous serez nombreux à vous joindre aux membres du c.a. pour accroître les gestes posés en protection de notre environnement pour notre bénéfice et celui des générations futures.

15. Levée de l'assemblée

À 11h45, il est proposé par M. Michel Dupont-Hébert, appuyé par M. Normand Gariépy et unanimement résolu d'adopter la levée de l'assemblée.

Président,
Michel Dupont-Hébert

Secrétaire,
Monique Levesque